

## *Histoire et mémoire(s) : de la bataille des Éperons d'or du 11 juillet 1302 à la fête de la Communauté flamande*

Cédric Istasse

**I**l y a souvent loin de la réalité d'un événement historique au souvenir qui en est ensuite véhiculé dans la mémoire collective. Les historiens connaissent bien ce phénomène, qui voit les peuples s'emparer de faits marquants de leur histoire pour, de façon plus ou moins consciente et de manière plus ou moins volontaire, leur prêter des déroulements différents ou les revêtir de significations nouvelles. Les nécessités du temps incitent à aller chercher dans le passé des explications et des éclaircissements aux situations présentes, des précédents et des modèles aux idées actuelles, ou des justifications et des légitimations aux actions contemporaines. Que ces situations, idées ou actions se transforment, et l'interprétation des faits du passé dont elles tirent leur inspiration ou qu'elles prennent pour fondement variera avec elles. Au fil des siècles, et à l'intérieur d'une même communauté humaine, un fait d'histoire peut ainsi donner lieu à des lectures sensiblement divergentes.

Dans de nombreux cas, l'épisode historique qu'investit l'imaginaire collectif est de nature militaire. Il s'agit de commémorer des ancêtres qui, tant en raison des motifs qui les ont amenés à lutter que des qualités dont ils ont fait preuve au combat, sont un objet de fierté pour la nation. La célébration de leurs hauts faits est un rappel vivant de la voie qu'ils sont censés avoir tracée et qu'il convient de poursuivre. Dans ce cadre, il importe peu à la vérité que l'événement ainsi chargé affectivement par la mémoire commune ait consisté en un succès éclatant ou, à l'inverse, en un échec cinglant. En témoignent les multiples « glorieuses défaites » autour desquelles se sont cristallisées la construction et l'intégration du sentiment d'appartenance à un peuple donné. Par exemple, la Catalogne a fixé sa fête nationale (*diada nacional*) au 11 septembre, en référence au jour de l'an 1714 qui vit la fin de l'indépendance de cette province suite à la conquête de Barcelone par les troupes espagnoles. De même, les Serbes considèrent que la plaine du Champ des Merles, au Kosovo, est le berceau de leur nation, alors que la bataille qui s'y est déroulée le 28 juin 1389 s'est soldée non par la naissance du premier grand État serbe, mais au contraire par sa disparition. Et, au XIX<sup>e</sup> siècle, le souvenir des désastres de Waterloo et de Sedan a bien davantage contribué à l'affermissement du patriotisme français que celui des victoires d'Austerlitz et de Solferino.

Une précédente *Analyse du CRISP en ligne* retrace le cheminement mémoriel qui a conduit des Journées de Septembre 1830 à la fixation des fêtes de la Communauté française et de la Région wallonne<sup>1</sup>. La présente étude procède de même pour celui qui a mené de la bataille de Courtrai ou de Groeninghe du 11 juillet 1302, dite des Éperons d'or, à la détermination de la fête de la Communauté (et Région) flamande<sup>2</sup>.

## 1. Les événements du 11 juillet 1302

Rappelons brièvement les grandes lignes des événements historiques sur la base desquels la Communauté flamande a bâti l'un de ses principaux symboles identitaires<sup>3</sup>.

Le comté de Flandre est fondé en 866 sous le nom de marquisat, comme fief du royaume de France. Il se développe au cours des siècles, tant en étendue qu'en prospérité. Le XII<sup>e</sup> siècle est celui de son apogée politique : les comtes de Flandre acquièrent une large indépendance, tout en exerçant une importante influence sur la conduite du royaume de France. À partir de 1180 en revanche, dans le cadre de sa politique centralisatrice, le pouvoir royal limite progressivement leur autonomie et s'approprie peu à peu leur territoire. Les comtes entrent alors en lutte politique – et parfois même armée – contre la couronne française. Le démembrement de la Flandre et sa remise sous tutelle sont consacrés par la bataille de Bouvines, remportée par Philippe II de France le 27 juillet 1214. Les tensions entre vassal et suzerain restent vives durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle.

En janvier 1297, le comte de Flandre, Gui de Dampierre, se rebelle militairement contre le roi de France, Philippe le Bel. En représailles, il est emprisonné à Paris avec deux de ses fils, et ses terres sont annexées au domaine royal en 1300<sup>4</sup>. Les exactions du gouverneur nommé par le souverain français, Jacques de Châtillon, ne tardent pas à provoquer des troubles dans les grandes villes du comté de Flandre. À Bruges, le mouvement se mue en révolte suite à la suppression des libertés communales et à l'occupation armée de la ville. L'insurrection est conduite par le chef de la corporation des bouchers, Jean Breydel, et par un tisserand, Pierre de Coninck. Elle mène bientôt, au petit matin du 18 mai 1302, au massacre des soldats de la garnison française et des partisans flamands du roi de France (surnommés *leliaerts*, en référence à la fleur de lys). Cet épisode, entré dans l'histoire sous le nom de Mâtines de Bruges (*Brugse Metten*), donne le coup d'envoi

<sup>1</sup> C. ISTASSE, « Histoire et mémoire(s) : des Journées de Septembre 1830 aux fêtes de la Région wallonne et de la Communauté française », *Les analyses du CRISP en ligne*, 24 décembre 2013, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

<sup>2</sup> La Communauté flamande a recueilli et exerce l'ensemble des attributions de la Région flamande (sur le seul territoire de celle-ci). Cette dernière n'est donc qu'une coquille vide : elle existe certes sur le papier, mais dans les faits elle n'a ni compétences, ni institutions, ni mandataires, ni moyens propres.

<sup>3</sup> Cf. P. DESPRIET, *Kortrijk 1302: keerpunt in de Frans-Vlaamse oorlog (1297-1305)*, Courtrai, Archeologische Stichting voor Zuid-West-Vlaanderen, 2002 ; R. FEGLEY, *The golden spurs of Kortrijk. How the knights of France fell to the foot soldiers of Flanders in 1302*, Jefferson (NC), McFarland, 2002 ; X. HÉLARY, *Courtrai : 11 juillet 1302*, Paris, Tallandier, 2012 ; T. DE HEMPTINNE, « Vlaanderen en Henegouwen onder de erfgenamen van de Boudewijns, 1070-1244 » et M. VANDERLAESEN, « Vlaanderen en Henegouwen onder het huit van Dampierre, 1244-1384 », in D. P. BLOK *et al.* (dir), [*Nieuwe*] *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, tome 2, Haarlem, Fibula-Van Dishoeck, 1982, p. 372-398 et 399-419 ; J. F. VERBRUGGEN, *1302 in Vlaanderen: de Guldensporenslag*, Bruxelles, Musée royal de l'armée, 1977.

<sup>4</sup> À cette époque, le comté de Flandre est composé des territoires actuels suivants : les provinces belges de Flandre occidentale et de Flandre orientale, la Flandre française (avec entre autres les villes de Dunkerque, Gravelines, Cassel, Lille, Orchies, Mons-en-Pévèle, Douai et Saint-Amand) et la Flandre zélandaise (c'est-à-dire la partie de la province néerlandaise de Zélande se trouvant sur la rive sud de l'Escaut occidental). S'y ajoute aussi le Tournaisis historique.

d'un soulèvement populaire général à travers tout le comté (excepté à Gand, ville solidement tenue par le pouvoir royal).

Une importante armée française est aussitôt dépêchée par Philippe le Bel, avec à sa tête un cousin du roi, le comte Robert d'Artois. Elle se compose de 8 500 à 10 000 combattants environ, dont un millier de chevaliers. Quant à elles, les troupes flamandes disposent à peu près du même nombre d'hommes<sup>5</sup>, mais leurs effectifs sont essentiellement constitués de milices communales et de gens du peuple, sommairement armés. Ces troupes sont toutefois appuyées par des renforts extérieurs, envoyés notamment par l'un des fils de Gui de Dampierre, le comte Jean de Namur. L'affrontement se déroule dans la plaine de Groeninghe, près de Courtrai, le 11 juillet 1302. La précipitation des chevaliers français cause leur perte : trop lourdement armés, ils s'embourbent dans les marécages. Ils sont alors taillés en pièces par les combattants flamands qui, peu au fait des usages de la guerre, ne cherchent pas à faire de prisonniers. Au soir de la bataille, les vainqueurs dépouillent les cadavres de leurs ennemis de leurs éperons d'or, qu'ils emportent en guise de trophées.

Le comté de Flandre acquiert ainsi *de facto* son autonomie vis-à-vis du royaume de France. Celui-ci prend néanmoins sa revanche dès août 1304, par les victoires maritime de Zierikzee et terrestre de Mons-en-Pévèle. La Flandre retourne alors sous autorité royale pour plusieurs siècles. Ce ne sera que par les traités de Madrid du 14 janvier 1526 et de Cambrai du 5 août 1529 que le lien vassalique sera aboli entre la France et le comté de Flandre (ce dernier étant cédé par François I<sup>er</sup> au Saint-Empire romain de la nation germanique de Charles Quint).

## 2. Mémoires et appropriations

Sans jamais disparaître totalement des mémoires, la bataille du 11 juillet 1302 ne suscite que peu d'intérêt durant les cinq siècles qui la suivent. Seuls quelques érudits, littérateurs et artistes en cultivent le souvenir, dans des cercles restreints. Cette situation de quasi-oubli change radicalement avec la naissance de la Belgique, à l'automne 1830. Le jeune État belge entreprend en effet de s'appuyer sur l'évocation d'un passé glorieux pour assurer sa pérennité : il s'agit tout à la fois de justifier la proclamation de son indépendance aux yeux des grandes puissances européennes et de développer le sentiment d'appartenance nationale. Historiens, écrivains et plasticiens sont chargés de célébrer les heures les plus riches et les plus héroïques de l'histoire ancienne du pays. Parmi leurs thèmes de prédilection, s'impose immédiatement la bataille de Courtrai. Le souvenir de ce fait d'armes médiéval évolue ensuite sensiblement au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. Le

<sup>5</sup> Selon les recherches historiques récentes (cf. par exemple R. FEGLEY, *The golden spurs of Kortrijk*, *op. cit.*, p. 125-126 et 128). L'historiographie a longtemps donné des chiffres bien plus élevés pour les deux camps et, surtout, a traditionnellement indiqué que les combattants du roi de France avaient été deux fois plus nombreux que leurs adversaires flamands.

<sup>6</sup> Cf. A. MORELLI, « La construction des symboles "patriotiques" de la Belgique, de ses Régions et de ses Communautés », in A. MORELLI (dir.), *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Bruxelles, EVO, 1995, p. 191-203 ; G. H. NÖRTEMANN, « Memories and identities in conflict: the myth concerning the Battle of Courtrai (1302) in nineteenth-century Belgium », in J. FENOULHET, L. GILBERT (dir.), *Presenting the past. History, art, language, literature*, Londres, Center for Low Countries Studies, 1996, p. 99-114 ; J. TOLLEBEEK, « La bataille des Éperons d'or », in A. MORELLI (dir.), *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, *op. cit.*, p. 205-218 ; J. TOLLEBEEK, « Le culte de la bataille des Éperons d'or de la fin du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », in R. C. VAN CAENEGEM (dir.), *1302, le désastre de Courtrai. Mythe et réalité de la bataille des Éperons d'or*, Anvers, Fonds Mercator, 2002,

symbole national est peu à peu capté puis monopolisé par le Mouvement flamand : les commémorations annuelles du 11 juillet deviennent l'un des lieux privilégiés d'expression des revendications linguistiques puis des volontés d'autonomie de la Flandre.

C'est de ce cheminement que découle la décision de la Communauté flamande d'ériger officiellement, en 1973, la bataille des Éperons d'or en point de référence de son identité.

### 2.1. De la bataille oubliée à la « page immortelle de notre gloire nationale »<sup>7</sup>

Durant plusieurs siècles, le souvenir de la bataille de Courtrai se limite à quelques chroniques et ouvrages historiques flamands. Le réveil de cette mémoire ne s'amorce, fort timidement, que dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle ; encore est-il alors restreint à un cadre strictement local, à savoir brugeois. Au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ce souvenir commence à prendre une dimension un peu plus large. Toutefois, il reste confiné à quelques rares intellectuels. Révélateur est d'ailleurs le fait qu'il n'est nullement mobilisé lors des soubresauts politiques que connaît alors la future Belgique : Révolution belge de 1789-1790 (dite aussi Révolution brabançonne, contre le régime autrichien), Guerre des Paysans de 1798 (*Boerenkrijg*, contre le régime français), et protestations contre les tentatives d'« amalgame » belgo-hollandais des années 1815-1830 et Révolution belge de 1830 (contre le pouvoir néerlandais).

C'est avec l'indépendance belge que les cendres du souvenir de la bataille de Courtrai sont réellement ravivées. Comme de nombreuses autres nations, la Belgique entend en effet se doter d'une histoire officielle marquée du sceau du patriotisme, c'est-à-dire célébrant les figures marquantes qui ont vécu sur son territoire et les événements d'importance qui s'y sont déroulés par le passé. Seuls sont évidemment retenus, au prix parfois d'une certaine distorsion des sources historiques, les « héros » et les « faits de gloire » censés avoir contribué à la grandeur du pays. Il s'agit, au plan extérieur, de légitimer l'existence de la nouvelle nation et, au plan intérieur, de contribuer au façonnement d'une identité nationale belge.

Les combats du 11 juillet 1302 s'imposent immédiatement comme l'un des matériaux majeurs de cette construction mémorielle. L'interprétation qui domine à l'époque est celle d'une bataille ayant assuré l'indépendance de la Belgique vis-à-vis de la France. Ce point de vue est sous-tendu par la volonté de prouver que le jeune État-nation en devenir, loin d'être une récente création diplomatique *ex nihilo*, reposerait sur un solide fondement historique. Dans ce cadre, la bataille des Éperons d'or est perçue comme l'un des principaux jalons de la lutte pluriséculaire qu'aurait menée le peuple belge pour conquérir sa liberté<sup>8</sup>, long mouvement ancestral qui aurait trouvé son juste aboutissement en 1830-1831.

Dès lors, ce qui n'était jusqu'alors qu'un épisode pratiquement inconnu de l'histoire particulière du comté de Flandre est élevé par la Belgique indépendante au rang d'emblème

p. 195-239 ; J. TOLLEBEEK, T. VERSCHAFFEL, « Guldensporenslag », *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, vol. 2, Tielt, Lannoo, 1998, p. 1382-1386.

<sup>7</sup> Citation extraite de [C.] JASPIN, *Inauguration du tableau de M. Dekeyser [sic], "La bataille des Éperons d'or". Souvenirs de l'exposition de tableaux et d'objets d'art et d'industrie à Courtrai au mois d'août 1841 (...)*, Courtrai, chez l'auteur, 1842, p. 59.

<sup>8</sup> De même, des événements tels que la bataille de Worringen du 5 juin 1288 (contre l'Allemagne), la révolte du XVI<sup>e</sup> siècle (contre l'Espagne) ou la Révolution belge de 1789-1790 (contre l'Autriche) sont présentés comme autant de préfigurations de la Révolution belge de 1830.

du passé national. Pour parvenir à cette nouvelle lecture des faits, la bataille de Courtrai fait l'objet d'une véritable opération de « nationalisation »<sup>9</sup> de la part des instances officielles. L'ancien comté de Flandre voit son histoire médiévale devenir le passé commun du peuple belge tout entier, et son fait d'armes victorieux de 1302 un élément essentiel de la genèse de la patrie belge. Il convient en effet de servir le pays en rencontrant également ses besoins d'unité et de cohésion territoriale ; tout localisme ou régionalisme se doit d'être soigneusement gommé. Parallèlement, la présentation des faits historiques subit quelques aménagements. Ainsi, le fait que le roi de France comptait parmi ses alliés des nobles « belges », tels le seigneur Godefroy de Brabant et le comte Jean de Hainaut, n'est pas souligné plus que nécessaire, voire est passé sous silence. De même, les historiens réinterprètent certaines données historiques ; par exemple, ils transforment erronément le contingent envoyé par le comte de Namur en combattants namurois<sup>10</sup>.

La mise en exergue de la bataille de Courtrai dans l'histoire officielle du pays s'explique aussi par le fait que, aux yeux de tous ceux qui œuvrent alors à l'élaboration et à la consolidation de la conscience nationale belge, cet épisode présente la fort intéressante caractéristique d'avoir été dirigé contre le voisin français et ses partisans. Certes, la France a contribué de façon décisive à la conservation de l'indépendance de la Belgique, en intervenant militairement aux côtés de l'armée belge contre les troupes hollandaises de Guillaume I<sup>er</sup> lors de la Campagne des Dix Jours en août 1831 et lors du siège d'Anvers en novembre-décembre 1832. Mais cela n'empêche que, jusqu'à la chute du Second Empire en 1870, la France est perçue comme une menace potentielle pour la pérennité du royaume de Belgique, étant soupçonnée (à raison, à certaines époques) de vouloir recouvrer les provinces belges. La menace apparaît d'autant plus vive qu'elle n'est pas seulement externe, mais aussi interne : le pays est conscient d'abriter en son sein des partisans d'un retour dans le giron français. La mémoire des combats du 11 juillet 1302 est dès lors brandie comme un avertissement aux ennemis de l'indépendance belge, qu'ils soient français ou belges francophiles : la patrie saura se défendre contre toute velléité d'annexion.

En quelques années à peine, la bataille de Courtrai accède ainsi au statut de symbole national dans les discours officiels. Rapidement, sa notoriété se répand dans un large public et s'ancre profondément dans la mémoire collective belge. Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devient « une composante puissante de la culture historique et politique du pays »<sup>11</sup>, au point de faire l'objet d'un véritable culte. Les canaux de diffusion sont multiples : études historiques<sup>12</sup>, textes de vulgarisation et conférences, peintures d'histoire et images populaires<sup>13</sup>, statues<sup>14</sup>, feuilletons journalistiques, poésies, chansons, pièces de théâtre, etc. Le principal d'entre ces vecteurs est toutefois, et de loin, le roman historique publié

<sup>9</sup> Le mot est de J. TOLLEBEEK, « Le culte de la bataille des Éperons d'or de la fin du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 200.

<sup>10</sup> Cela au moins à partir de [J.] GOETHALS-VERCRUISSE, A. VOISIN, « Bataille de Courtrai, ou des Éperons d'or », *Messenger des sciences et des arts de la Belgique, ou Nouvelles archives historiques, littéraires et scientifiques*, vol. 2, 1834, p. 342.

<sup>11</sup> J. TOLLEBEEK, « Le culte de la bataille des Éperons d'or », *op. cit.*, p. 200.

<sup>12</sup> Cf. notamment les écrits des historiens Henri Moke et Théodore Juste.

<sup>13</sup> Cf. en particulier le tableau monumental de Nicaise De Keyser « La bataille des Éperons d'or », de 1836 (B. CARDON, B. STROOBANTS, « L'iconographie de la bataille des Éperons d'or », in R. C. VAN CAENEGEM (dir.), *1302, le désastre de Courtrai*, *op. cit.*, p. 181-188).

<sup>14</sup> Cf. le monument dédié à Jean Breydel et Pierre de Coninck inauguré à Bruges en 1887, ou celui représentant une allégorie de la Flandre installé à Courtrai en 1906.

en 1838 par Henry (dit Hendrick) Conscience : *De Leeuw van Vlaenderen*<sup>15</sup>. C'est d'ailleurs cette œuvre qui popularise le nom de bataille des Éperons d'or, en lieu et place des appellations anciennes de bataille de Courtrai ou de Groeninghe.

## 2.2. La monopolisation par le Mouvement flamand

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le souvenir de la bataille des Éperons d'or s'inscrit dans une perspective de construction du sentiment national belge. Toutefois, il stimule parallèlement l'éveil d'une conscience régionale flamande autonome, qui va progressivement s'éloigner de l'identité belge.

Ce phénomène prend sa source pratiquement dès la naissance de l'État belge. Il est porté par le Mouvement flamand, qui apparaît en réaction à la politique linguistique menée par le gouvernement belge. Officiellement, la liberté prévaut depuis 1831 en matière d'emploi des langues. Dans les faits cependant, le français s'impose comme unique langue d'État, au détriment des parlers thiois. Les militants flamands (ou, selon la terminologie de l'époque, les flamingants) dénoncent cette situation, qui se double en outre d'une inégalité sociale, et exigent qu'une certaine place soit réservée à la langue néerlandaise<sup>16</sup> dans la vie publique. Durant les premières décennies, le Mouvement flamand se caractérise par un fort sentiment patriotique belge : c'est afin de préserver l'une des principales caractéristiques du pays, à savoir sa dualité linguistique et culturelle, qu'il convient de promouvoir l'usage du néerlandais en Flandre. Et cela, d'autant que l'existence d'une seconde langue, germanique, est perçue par les premiers flamingants comme le meilleur rempart contre les éventuelles tentatives d'assimilation de la Belgique par le voisin français. Le roman *De Leeuw van Vlaenderen* fournit une excellente illustration de cette thèse. À travers son ouvrage, H. Conscience appelle ses contemporains flamands à résister à la politique de francisation du gouvernement central, comme leurs ancêtres de 1302 l'avaient fait vis-à-vis de l'expansionnisme du royaume de France<sup>17</sup>. Il s'agit de préserver la nature propre du peuple flamand et, par là, d'assurer la spécificité belge, gage d'indépendance du pays.

Au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, le peu d'empressement que mettent les autorités belges à répondre aux revendications du Mouvement flamand amène celui-ci à se préoccuper moins du renforcement du sentiment d'appartenance à la Belgique que de la formation d'une identité culturelle spécifiquement flamande. De belgo-flamand à l'origine, il devient progressivement flamando-belge puis, à partir des années 1890-1910, nationaliste flamand. Symptomatique de ce phénomène est l'évolution de l'esprit qui anime les cérémonies organisées annuellement pour commémorer la bataille du 11 juillet 1302.

Si la première célébration de ce type se tient dès 1848, c'est de 1877 que doivent être datés les véritables débuts de cette tradition. Il s'agit de manifestations à caractère

<sup>15</sup> H. CONSCIENCE, *De Leeuw van Vlaenderen of de Slag der Gulden Sporen*, 3 vol., Anvers, L. J. De Cort, 1838. La première traduction en français de cet ouvrage a été réalisée par Léon Wocquier pour le compte d'une maison d'édition française : *Le Lion de Flandre*, 2 vol., Paris, Michel Lévy frères, 1862.

<sup>16</sup> Bien que l'expression « langue flamande » au singulier soit utilisée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas et n'a jamais existé de langue flamande unifiée. Ce terme générique désigne en réalité l'ensemble des dialectes néerlandais parlés en Belgique : le brabançon (dont fait partie l'anversois), le flamand occidental, le flamand oriental et le limbourgeois, qui tous comportent de multiples variantes locales. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la langue standard de la Flandre est le néerlandais (*algemeen beschaafd Nederlands*).

<sup>17</sup> La préface de l'ouvrage est à cet égard particulièrement éclairante. Elle ne figure toutefois que dans l'édition originale, ayant été omise dans les rééditions.

historique, tout à fait dans l'esprit romantique de l'époque, qui aime à honorer la mémoire des hauts faits des temps passés (et spécialement ceux du Moyen Âge). Certes, quelques-uns des discours officiels qui sont prononcés à cette occasion dépassent le simple hommage rendu aux combattants médiévaux pour faire référence aux problèmes politiques contemporains, au premier rang desquels figurent les tensions linguistiques. Mais, dans l'ensemble, les commémorations ont avant tout un caractère festif (cortèges, chants, jeux populaires, concerts, bals, etc.) et économique (dans le cas de Bruges, l'idée sous-jacente est également de contribuer au développement du tourisme). Par ailleurs et surtout, le patriotisme local n'apparaît alors pas antinomique avec le sentiment national belge à la grande majorité des organisateurs, intervenants et participants.

Peu à peu cependant, la frange la plus militante du Mouvement flamand se saisit de la symbolique de la bataille des Éperons d'or pour lui donner un caractère plus flamingant. Au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, cette évolution se fait plus nette. Désormais, le culte de la bataille de Courtrai cesse de s'incarner uniquement dans des commémorations historiques ; il est également capté par des manifestations politiques qui expriment les revendications du Mouvement flamand, dont les effectifs sont alors en cours de massification et les thèses en cours de radicalisation régionaliste. On assiste à cette époque « à un glissement de la signification du motif des Éperons d'or : il n'[est] plus employé comme arme belge dans la lutte contre la menace française, mais comme une arme flamande contre un État belge “francisé” »<sup>18</sup>.

Parallèlement, le Mouvement flamand entend diffuser la coutume d'une commémoration annuelle de la bataille du 11 juillet 1302 au-delà de son seul cadre géographique initial, à savoir les villes de Bruges et de Courtrai. Plusieurs associations flamingantes décident d'œuvrer à ce projet, voire se constituent dans ce but, tels le Nationaal Vlaamsch Verbond, la Vlaamsche Wacht ou l'Algemeen Nederlandsch Verbond. Ainsi, à partir des années 1880 et surtout des années 1890, la tradition s'implante dans diverses villes : Alost, Anvers, Bruxelles, Gand, Ostende, Saint-Nicolas, Tongres, etc. Dès les années 1930, elle est vivace dans toute la Flandre.

### 2.3. *Le rejet par le Mouvement wallon*

La mutation mémorielle qui voit la bataille des Éperons d'or passer du statut de symbole national belge à celui de symbole purement régional flamand (voire de symbole anti-belge) est déjà largement opérée à la veille de la Première Guerre mondiale. Elle s'ancre davantage encore dans l'entre-deux-guerres. Cette nouvelle vision des événements du début du XIV<sup>e</sup> siècle est appuyée non seulement par le Mouvement flamand, mais également par le Mouvement wallon. Tout deux, en effet, ne se retrouvent plus dans l'histoire officielle belge telle qu'elle est développée depuis 1830.

Côté flamand, il s'agit de célébrer la mémoire de la bataille de 1302 en temps qu'expression d'un esprit national purement et spécifiquement flamand. Cette interprétation est renforcée par les écrits de divers historiens flamingants, qui voient dans cet épisode historique le point culminant de la lutte que le peuple flamand, de tout temps opprimé par des régimes qui lui sont étrangers, a toujours menée pour conquérir une liberté à laquelle il est viscéralement attaché par nature. Dans ce cadre, l'évocation du passé est mobilisée pour servir d'assise et d'argument aux thèses du temps. Lors des célébrations

---

<sup>18</sup> J. TOLLEBEEK, « Le culte de la bataille des Éperons d'or », *op. cit.*, p. 223.

annuelles du 11 juillet, le Mouvement flamand, par-delà ses divisions idéologiques internes nées durant la Grande Guerre, entend investir les tribunes politiques pour critiquer la marche du pays et, en particulier, pour réclamer davantage d'autonomie pour la Flandre (voire, dans le chef de ses éléments les plus radicaux, appeler à l'indépendance).

Côté wallon, il s'agit de se défendre contre certaines pratiques qui, depuis l'indépendance du pays, dictent la manière dont est écrite et véhiculée l'histoire de Belgique. Dans sa volonté de donner une vision d'unité des diverses contrées qui composent la Belgique, l'historiographie officielle en est en effet venue à gommer, voire à nier les spécificités des différents passés régionaux<sup>19</sup>. En particulier, le Mouvement wallon critique trois tendances à l'œuvre dans les ouvrages historiques, en ce compris les manuels scolaires : s'intéresser essentiellement au comté de Flandre et au duché de Brabant, en négligeant les entités wallonnes (à l'exception partielle de la principauté de Liège) ; corrélativement au premier élément, privilégier largement l'influence flamande dans l'explication des phénomènes historiques relatifs aux régions belges ; englober sous le vocable « flamands » tous les artistes belges, en ce compris les artistes de Wallonie<sup>20</sup>. Ces divers éléments ont pour effet, dénonce le Mouvement wallon, de priver les Wallons de la connaissance de leurs racines et donc d'une part de leur identité. Un autre motif de mécontentement des militants wallons est que l'historiographie officielle se caractérise par une optique anti-française très prononcée, qui heurte les sentiments francophiles de nombre d'entre eux : selon cette perspective, la nation belge, composée d'éléments germaniques et romans, n'a pu s'affirmer que par la résistance constamment opposée par la Flandre au puissant rayonnement politique et culturel de la France<sup>21</sup>.

Deux publications de référence symbolisent spécialement cette historiographie officielle que les militants wallons se donnent pour mission de combattre. La première est la *Geschiedenis van België* de Henry Conscience<sup>22</sup>, qui est particulièrement francophobe. La seconde est l'*Histoire de Belgique* de Henri Pirenne<sup>23</sup>, qui est largement construite autour de la Flandre en tant que celle-ci, en raison d'un bilinguisme remontant au Moyen Âge, constituerait un « microcosme de la Belgique en devenir »<sup>24</sup>.

Le ressentiment des wallingants est réel. En 1912, parmi les griefs que liste Jules Destrée à l'égard des Flamands dans sa « Lettre au roi »<sup>25</sup>, figure ainsi ce passage resté célèbre :

« Ils nous ont pris notre passé. Nous les avons laissé écrire et enseigner l'histoire de Belgique, sans nous douter des conséquences que les traditions historiques pouvaient avoir dans le temps présent. Puisque la Belgique, c'était nous comme eux, qu'importait que son histoire, difficile à écrire, fût surtout celle des jours glorieux de la Flandre ? Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir l'étendue du mal. Lorsque nous songeons au passé, ce sont les grands noms de Breydel, de Van Artevelde, de Marnix, de Anneessens qui se lèvent dans notre mémoire. Tous sont des Flamands ! Nous ignorons tout de

<sup>19</sup> Cf. H. HASQUIN, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1981, p. 30-31, 35-38 et 44-64.

<sup>20</sup> Cf. *Ibidem*, p. 37-38, 49-50, 54, 64, 77 et 95-96.

<sup>21</sup> Cf. *Ibidem*, p. 27-33 et 64.

<sup>22</sup> H. CONSCIENCE, *Geschiedenis van België*, Anvers-Bruxelles, Buschmann-Jamar, 1845. Cet ouvrage est une commande officielle du gouvernement belge (cf. arrêté royal du 5 avril 1840).

<sup>23</sup> H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 7 tomes, Bruxelles, Lamertin, 1900-1932.

<sup>24</sup> J. LEMAIRE, A. MIROIR, *La Belgique et ses nations dans la nouvelle Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 11.

<sup>25</sup> J. DESTREE, « Lettre au roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre », *Revue de Belgique*, 15 août 1912, p. 735-758.



notre passé wallon (...). Il semble vraiment que nous n'ayons rien à rappeler pour fortifier les énergies et susciter les enthousiasmes. Des milliers et des milliers d'écoliers ont subi le même enseignement tendancieux (...). Notre grand Pirenne, malgré tant d'aperçus ingénieux, n'a pas su, sur ce point, se dégager de la traditionnelle glorification flamande et faire à la Wallonie la place qu'elle mérite. Il est assez frappant qu'à Liège, comme dans le Hainaut, on réclame maintenant des histoires régionales, dont on sent la nécessité (...).

Il semble que le patriotisme rétrospectif des Flamands ne se plaise qu'à célébrer des massacres de Français. La bataille des Éperons d'or, si éloignée (1302 !) est devenue extraordinairement populaire parce qu'elle fut l'écrasement de la chevalerie française. Toute la Campine fut soulevée en 1898 pour le centenaire de la Guerre des paysans ; on exalta avec raison l'héroïsme de ces pauvres gens révoltés par amour de leur terre et de leur foi, mais dans tout cet élan, dans tous ces discours, on découvrait le sentiment mauvais de la haine de la France, la malédiction de l'étranger. Certains fanatiques flamingants, quand ils vous parlent d'histoire, semblent toujours regretter le temps où la mauvaise prononciation de *Schild en vriend*<sup>26</sup> était punie de mort immédiate.

Ils nous ont pris nos artistes. Le maître pathétique de Tournai, Roger de la Pasture, l'un des plus grands artistes du XV<sup>e</sup> siècle, est incorporé parmi les Flamands sous le nom de Vander Weyden. L'art flamand brille d'un éclat radieux. L'art wallon est ignoré. »<sup>27</sup>

Dès 1902, le Mouvement wallon entreprend de réagir contre l'histoire de Belgique officielle dont, à ses yeux, le peuple wallon est exclu. Il appelle à promouvoir la connaissance de l'histoire de la Wallonie<sup>28</sup>, notamment dans les écoles, et met lui-même la main à la pâte en produisant divers ouvrages. Dans ce cadre, il n'est évidemment plus question de percevoir la bataille du 11 juillet 1302 comme un élément fondateur de la nation belge. L'événement est ramené à son statut premier de fait d'armes du seul comté de Flandre, dont est désolidarisée l'histoire de la Wallonie. En 1942, un militant wallon rectifie ainsi un mythe qui est peu à peu devenu un lieu commun, et qui veut que des Namurois auraient participé à la bataille des Éperons d'or dans les rangs flamands. Il s'agit de l'historien namurois Jean Bovesse, fils de l'avocat et gouverneur provincial François Bovesse, qui a fondé en 1923 un comité chargé d'organiser annuellement des fêtes de Wallonie à Namur<sup>29</sup>. Dans son étude historique, il démontre scientifiquement que les quelques centaines d'hommes envoyés par le comte Jean de Namur n'étaient pas des sujets de celui-ci, mais des mercenaires originaires principalement des régions du Rhin, de la Basse-Meuse, du Limbourg et du Brabant<sup>30</sup>.

Certes, une certaine historiographie belgiciste continue à défendre l'interprétation ancienne de la bataille de Courtrai. En 1931, un livre publié à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance du pays insiste ainsi sur le fait que considérer la bataille des Éperons d'or comme une victoire uniquement flamande constituerait une erreur. Ce serait oublier, y lit-on, que, « comme guidées par un vague instinct de solidarité nationale, des troupes

<sup>26</sup> Allusion à un épisode des Mâtines de Bruges : selon la tradition, les insurgés auraient passé par le fil de l'épée toutes les personnes prononçant cette phrase avec un accent français et non flamand.

<sup>27</sup> Reproduit dans P. DUPUIS, J.-É. HUMBLET, *Un siècle de Mouvement wallon, 1890-1997. Recueil de textes*, Gerpennes, Quorum, 2<sup>e</sup> éd., 1998, p. 46.

<sup>28</sup> Il faudra longtemps avant que cet appel du Mouvement wallon soit pleinement entendu par les historiens francophones : ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'une majorité de ceux-ci abandonneront leurs thèses belgicistes, soit plusieurs décennies après leurs homologues néerlandophones (cf. H. HASQUIN, *Historiographie et politique, op. cit.*, p. 74, 79 et 89-110).

<sup>29</sup> Cf. P. DELFORGE, « Comité central de Wallonie de Namur », in P. DELFORGE, P. DESTATTE, M. LIBON (dir.), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 1, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, p. 304-305.

<sup>30</sup> J. BOVESSE, « 600 Namurois à la bataille des Éperons d'or ? », *Namurcum. Chronique de la Société archéologique de Namur*, 19<sup>e</sup> année, 1942, p. 1-12.

étaient accourues de toutes les régions de la Belgique actuelle pour la défense de la liberté flamande »<sup>31</sup>. Mais cette conception s'inscrit de plus en plus en porte-à-faux par rapport à la vision qui prévaut dans l'imaginaire collectif, tant flamand que wallon.

#### 2.4. Le décret de la Communauté flamande du 6 juillet 1973

La Seconde Guerre mondiale voit les éléments collaborationnistes du Mouvement flamand célébrer la bataille des Éperons d'or en tant que haut fait de l'histoire, non plus exclusivement de la Flandre, mais du monde germanique dans son ensemble (dont la Flandre serait un des principaux avant-postes contre le monde roman). Après la Libération, ces accointances avec les thèses pangermanistes du régime national-socialiste d'Adolf Hitler rendent suspectes, quelques années durant, les commémorations du 11 juillet aux yeux d'une large frange de l'opinion publique. Dans un premier temps, les manifestations de ce type sont donc rares, et leurs organisateurs veillent à leur donner une signification de fidélité à l'indépendance de la patrie belge.

Le mouvement de commémoration reprend de l'ampleur à partir de 1952, année du 650<sup>e</sup> anniversaire de la bataille. Ce renouveau est notamment dû à l'action énergique du Davidsfonds, organisation culturelle flamande qui se signale alors par un engagement vigoureux dans les querelles linguistiques du temps, telles que le recensement de 1947 ou, bientôt, la scission de l'Université catholique de Louvain. Sous son impulsion, la tradition du 11 juillet reprend bien vite dans toutes les localités de Flandre, où elle redevient un temps fort de l'année récréative et politique. Comme avant-guerre, elle mêle en effet festivités populaires et revendications flamingantes.

La volonté de la Flandre d'acquiescer davantage d'autonomie en matière culturelle aboutit, le 24 décembre 1970, à la révision constitutionnelle donnant naissance à l'actuel Parlement flamand, appelé alors Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise (*Cultuurraad voor de Nederlandse Cultuurgemeenschap*). La nouvelle assemblée se réunit à partir du mois de décembre 1971. Dès le 16 mai 1972, une proposition de décret y est déposée, visant à instituer le 11 juillet comme jour de fête (*feestdag*) de la Communauté culturelle néerlandaise<sup>32</sup>. L'initiative émane de quatre membres du parti nationaliste flamand Volksunie (VU) : Evrard Raskin, Mauritz Coppieters, Robert Vandezande et André De Beul. Elle reçoit immédiatement l'assentiment des autres partis politiques. Il est vrai que cette officialisation répond à une ancienne revendication du Mouvement flamand. Dès octobre 1893, le Nationaal Vlaamsch Verbond (NVV) avait proclamé le 11 juillet jour de la fête nationale flamande<sup>33</sup>. Mais il ne s'agissait là que d'une décision non contraignante, émanant d'une association flamingante et non d'une instance disposant d'un pouvoir législatif<sup>34</sup>.

Le choix de la date du 11 juillet s'impose tout naturellement ; il ne fait l'objet d'aucun débat. Il s'agit juste de consacrer dans les textes un symbole qui, depuis fort longtemps

<sup>31</sup> C. TERLINDEN, *Histoire militaire des Belges*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1931, p. 50.

<sup>32</sup> Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise, *Voorstel van decreet tot instelling van de nationale symbolen van de Nederlandse Cultuurgemeenschap (ingediend door E. Raskin c.s.)*, doc 32 n° 1, 16 mai 1972.

<sup>33</sup> J. JANSSENS, *De Belgische natie viert: de Belgische nationale feesten, 1830-1914*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 2001, p. 201.

<sup>34</sup> Ayant existé de 1891 à 1914, le NVV était une fédération non politique et idéologiquement neutre, ayant pour but la néerlandisation de la vie publique. Cf. H. DE CEULAR, P. GUNST, « Nationaal Vlaamsch Verbond (VNV) », *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse Beweging, op. cit.*, vol. 2, p. 2155.

déjà, fait pleinement partie de la conscience collective flamande. Le décret, voté le 22 mai 1973<sup>35</sup>, est daté du 6 juillet 1973<sup>36</sup>. Outre une fête annuelle, il attribue à la Communauté culturelle néerlandaise deux autres symboles propres : un drapeau (« d'or un lion de sable, armé et lampassé de gueules ») et un hymne (« les deux premières strophes du “De Vlaamse Leeuw” sur texte de Hippoliet van Peene et musique de Karel Miry »). Quinze ans plus tard, un autre décret ajoutera des armoiries.

Les célébrations du 11 juillet, désormais officielles, restent l'occasion pour les mandataires politiques flamands de dresser un bilan annuel de l'évolution de la Flandre : réalisations accomplies durant l'année écoulée par les autorités flamandes, évolutions du processus de fédéralisation du pays, et revendications visant à obtenir des compétences accrues à l'occasion d'une prochaine réforme de l'État. Profondément enraciné dans l'imaginaire flamand, le 11 juillet demeure un moment de référence de l'agenda politique. Ainsi, alors qu'il est ministre-président flamand, entre 1992 et 1999, Luc Van den Brande (CVP) annonce à plusieurs reprises que le 11 juillet 2002, jour du 700<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Éperons d'or, sera une date-phare dans la marche de la Flandre vers davantage d'autonomie ; l'approche de ce jour est brandie presque comme une menace pour les francophones. Si son successeur, Patrick Dewael (VLD), adopte finalement un ton plus conciliant, il n'en appelle pas moins fermement à la prochaine satisfaction des aspirations flamandes<sup>37</sup>.

Il n'empêche que, depuis les années 1970, les manifestations prennent progressivement les atours de simples festivités estivales pour la majorité des participants. Il est significatif à cet égard que le slogan des activités du 11 juillet 2002 est simplement « La Flandre fait la fête » (« *Vlaanderen feest* »). Certes, quelques militants flamands radicaux tentent aujourd'hui encore de faire subsister l'esprit émotif et vindicatif d'autrefois. Mais dans l'ensemble, et sauf exception dictée par l'actualité politique, l'heure n'est plus à la commémoration d'une gloire passée sans cesse réincarnée dans le présent.

### 3. Conclusion

De nos jours, la bataille des Éperons d'or apparaît comme un emblème éminemment et strictement flamand. Il semble donc logique que la Flandre l'ait érigée au rang d'élément fondateur de son identité. Et nul ne songerait à contester à la Communauté (et Région) flamande l'apanage du culte de cet épisode historique. Ce dernier n'est-il pas, en effet, l'un des plus hauts faits militaires du comté médiéval de Flandre ? N'est-il pas présenté comme ayant résulté de la décision spontanée de la population flamande de prendre les armes pour défendre sa liberté et sa culture ? Et n'est-ce pas à bon droit que le Nord du pays est fier de ses ancêtres, qui n'étaient que de simples gens du peuple ignorant

<sup>35</sup> Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise, *Handelingen*, n° 8, 22 mai 1973.

<sup>36</sup> Décret du 6 juillet 1973 instaurant un drapeau, un hymne et un jour de fête propres à la Communauté culturelle néerlandaise, *Moniteur belge*, 12 septembre 1973 (cf. aussi les trois arrêtés ministériels du 11 juillet 1985, publiés au *Moniteur belge* du même jour). Cet acte a depuis été abrogé et remplacé par le décret du 13 avril 1988 fixant les armes, le drapeau, l'hymne et le jour de fête de la Communauté flamande (*Moniteur belge*, 10 mai 1988), lui-même abrogé et remplacé par le décret du 7 novembre 1990 portant fixation des armoiries, du drapeau, de l'hymne et du jour de fête de la Communauté flamande (*Moniteur belge*, 6 décembre 1990), modifié ensuite par les décrets des 13 juin 1996 (*Moniteur belge*, 10 juillet 1996), 15 juillet 1997 (*Moniteur belge*, 29 août 1997) et 18 mai 1999 (*Moniteur belge*, 10 juillet 1999).

<sup>37</sup> Cf. P. DEWAELE, *Het Vlaams Manifest. Meer ruimte voor regio's*, Louvain, Van Halewyck, 2002.

tout de l'art de la guerre, mais qui ont vaincu une élite militaire grâce au courage que leur procurait l'amour de leur sol ?

Bien plus, le fait que le 11 juillet puisse constituer une occasion privilégiée de célébrer la Belgique, telle une seconde fête nationale, est actuellement perçu comme une idée totalement absconse. La bataille des Éperons d'or n'est-elle pas, en effet, brandie par la Flandre comme l'incarnation de sa résistance à un État belge perçu comme hostile, du fait de sa composante francophone ? Outre en des réjouissances populaires bon enfant, les festivités annuelles flamandes ne consistent-elles pas en des manifestations politiques au cours desquelles la Flandre réclame l'accroissement de ses compétences au détriment du niveau de pouvoir fédéral ? Et nombre de défilés et *meetings* organisés pour la circonstance – mais qui se tiennent, il est vrai, souvent en marge du programme officiel – ne rassemblent-ils pas les éléments les plus durs du nationalisme flamand pour réclamer la disparition de la Belgique ?

Pourtant, il a bel et bien été une époque où le souvenir des combats du 11 juillet 1302 a été résolument mis au service de la constitution et de la fortification de l'« âme belge » (selon la terminologie du temps). Cette situation a débuté avec la Révolution belge, puis s'est développée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès avant même la Première Guerre mondiale, elle a cependant commencé à périlcliter, avant de s'éteindre pour ainsi dire dans l'entre-deux-guerres. Cette évolution est due au Mouvement flamand qui, dès les premières années de l'indépendance du pays<sup>38</sup>, a ravi à la Belgique le monopole de l'instrumentalisation de la mémoire de la bataille des Éperons d'or. Certes, l'objectif des premiers flamingants n'était nullement de contrer l'entreprise de construction d'une identité nationale belge ; au contraire, il s'agissait pour eux d'appuyer celle-ci, en la doublant au Nord du pays d'une identité subnationale flamande (les deux sentiments d'appartenance étant censés se renforcer mutuellement). Toutefois, ce but initial a progressivement fait place à un dessein proprement flamand, voire anti-belge dans le chef d'un certain nombre de militants. À cette fin, le Mouvement flamand a accaparé le souvenir des événements de 1302, transformant dès lors celui-ci en symbole spécifiquement flamand, et même partiellement anti-belge. C'est de ce cheminement que notre représentation collective de la bataille des Éperons d'or est aujourd'hui l'héritière.

Pour citer cet article : Cédric ISTASSE, « Histoire et mémoire(s) : de la bataille des Éperons d'or du 11 juillet 1302 à la fête de la Communauté flamande », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 10 juillet 2014, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

---

<sup>38</sup> Rappelons à cet égard que le roman d'H. Conscience, *De Leeuw van Vlaenderen*, est publié en 1838 déjà, soit moins d'une décennie après la création du royaume de Belgique.